

## Albert ARBORATI (1886-1971), riziculteur à Baclieu et, de plus en plus, hévéaculteur

### *Albert-Jean-Baptiste ARBORATI (1886-1971)*

Né à Saïgon le 3 juin 1886

Fils de Roch Raphaël Arborati, 30 ans, employé des contributions indirectes, et de Alix Mayer (1868-1942), fille métisse de Albert Mayer, entrepreneur et éphémère maire de Saïgon, et sœur cadette de Joseph Mayer :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Joseph\\_Mayer\\_poivre.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Joseph_Mayer_poivre.pdf)

Géomètre au cadastre, il quitte l'administration pour devenir riziculteur, puis hévéaculteur.

Membre de la chambre d'agriculture de Saïgon (dès 1920) : secrétaire, puis trésorier (1925) de celle-ci. Battu en 1925 à la suite de la révolution de palais contre Labaste.

Marié le 7 juin 1933 à Vichy (Allier) avec Marguerite Slizewig

Réélu membre et secrétaire de la chambre d'agriculture en 1935. Son délégué au conseil colonial.

Remarié le 31 janvier 1952 à Toulon (Var) avec Rosette Maggiotti.

Décédé le 10 octobre 1971 à Églisolles (Puy-de-Dôme).

*(Les Annales coloniales, 10 mars 1910)*

Arborati, élève géomètre, a été nommé géomètre de 4<sup>e</sup> classe du cadastre et de la topographie en Cochinchine

---

*Annuaire général de l'Indochine française, 1915 :*

ARBORATI, colon à Phong-thanh et Antrach (Bac-liêu).

ARBORATI (Albert-Jean-Baptiste) : agent du cadastre

---

CONSEIL COLONIAL DE LA COCHINCHINE  
*(Annuaire général de l'Indochine frse, 1920)*

MEMBRES SUPPLÉANTS

ARBORATI (Albert) : secrétaire de la chambre agriculture

---

Cochinchine  
La Vie économique.  
*(Les Annales coloniales, 21 novembre 1921)*

Le 10 octobre dernier, à la séance de la chambre d'agriculture, M. Arborati a demandé à cette assemblée d'émettre un vœu en faveur du creusement du canal demandé par les colons à travers la plaine des Joncs. L'assemblée s'est associée à ce vœu à une très forte majorité.

---

Chambre d'agriculture  
Fraudes électorales  
(*L'Écho annamite*, 5 septembre 1922)

[...] Le scrutin eut lieu le 19 février 1922 sans incident, sauf la présence de deux bulletins de vote au nom d'un même électeur, M. Laroze, colon à Rachgia. Ce fait ne suscita [aucune réaction] sur le moment, car il n'en fut pas fait mention au procès verbal. [...] On reprochait en outre à l'inculpé [Albert Arborati] d'avoir voté au nom de M. Laroze alors que ce dernier avait envoyé, le même jour, son bulletin de vote, lequel, étant arrivé après le premier, avait été purement et simplement annulé par le bureau du scrutin présidé par M. Michel. [...]

Quant au grief d'avoir voté pour M Laroze alors que celui-ci votait lui-même, M. Arborati soutenait qu'il l'avait fait par procuration de ce colon, ainsi qu'en témoignait un télégramme versé au dossier. [...]

---

Chambre d'agriculture  
Les fraudes électorales  
(*L'Écho annamite*, 28 décembre 1922)

Avant hier, à 3 heures de l'après-midi, est venue devant la Chambre des appels correctionnels l'affaire des fraudes électorales, qui avait valu à M. Arborati, traduit le 2 octobre dernier devant le tribunal correctionnel de Saïgon, une condamnation à 200 francs d'amende, à 2 ans de privation de ses droits civiques et à un franc de dommages-intérêts envers la partie civile, représentée par MM. Caussin et Beauville-Eynaud.

Après les plaidoiries de M<sup>e</sup> Condamy, avocat de la partie civile, et Pétin, défenseur de l'inculpé et le réquisitoire de M. l'avocat général Lafrique, l'affaire a été mise en délibéré. Le jugement sera rendu à huitaine.

---

Cochinchine  
(*Les Annales coloniales*, 4 avril 1924)

Par arrêté du gouverneur général de l'Indochine du 30 janvier 1921, ont été prorogés. pour une période de six mois, à compter du 1<sup>er</sup> février 1924, les mandats des membres français de la chambre d'agriculture de la Cochinchine dont les noms suivent : MM. Arborati, Beyssac, Labaste, Lacouture, Michel.

Ces mandats cesseront de plein droit du jour où le décret de réorganisation de l'assemblée susvisée, actuellement en instance au Département, sera entré en vigueur.

---

Chambre d'agriculture de Cochinchine

(*L'Écho annamite*, 25 juin 1925)

Arborati (Albert), trésorier élu

---

L'affaire de Phong-Thành  
UNE MISE AU POINT DE M. NGO-VAN-HUAN  
(*L'Écho annamite*, 15 septembre 1928)

[...] La thèse du géomètre, à laquelle je m'étais rallié sans réserve, était qu'il fallait tenir compte, non de la superficie demandée, mais des abornements indiqués dans la demande, car on ne pouvait demander à des cultivateurs ignorants d'indiquer des superficies exactes ou même approximatives dans un rapport spécial. À propos d'une contestation dans le même village, il a été ainsi donné raison à un Annamite contre deux contestants français, MM. Duclos et Arborati. [...]

---

PROVINCE DE TAYNINH  
(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, juin 1931)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire\\_planteurs\\_caout.1931.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1931.pdf)

PROVINCE DE TAYNINH

N°	PLANTATION	PROPRIÉTAIRE ou DIRECTEUR		SUPERFICIE	
		NOM	ADRESSE	TOTALE	PLANTÉE
4	Arborati	Arborati Albert	Saïgon, 104, r. Paul-Blanchy	10 00	
5	Arborati	Arborati M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup>	Saïgon	10 00	

SAIGON  
Les résultats des élections à la Chambre d'agriculture  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 juin 1936)

Arborati Albert 185 voix

---

Au Conseil colonial de Cochinchine  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 10 octobre 1936)  
(*Les Annales coloniales*, 19 octobre 1936)

Sont élus : Arborati, secrétaire, avec 22 voix.

---

Au Conseil colonial de Cochinchine  
Défaut d'initiative  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 14 novembre 1936)

C'est ainsi que nous avons pu entendre l'excellent Arborati demander que soient augmentées les subventions sportives et qu'un programme d'ensemble soit établi pour l'équipement sportif de la colonie.

Bravo Arborati !

C'est une question qui nous tient à cœur et nous aurions été enchanté de cette initiative s'il avait pu en sortir quelque chose, mais c'était encore une déclaration platonique et annuelle, le budget n'ayant rien ou peu prévu et l'administration ignorant les désirs de la population que ses mandataires n'ont pu lui faire connaître.

---

Le Conseil colonial et la piastre  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 5 septembre 1937)

Commission sur le « décrochement » de la piastre. Cette commission était composée de MM. Bay, Arborati, Ballous, Binh, Ben, Neumann Souhaité, Guillemet.

---

Liste générale des 1.028 plantations d'hévéas immatriculées  
par le Bureau du caoutchouc de l'Indochine  
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 29 décembre 1937)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Liste\\_plantations-heveas\\_IC-1937.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Liste_plantations-heveas_IC-1937.pdf)

#### BARIA (37)

532 [Albert] Arborati	104, rue Paul-Blanchy, Saïgon.
-----------------------	--------------------------------

#### BIENHOA (150)

314 [Albert] Arborati	104, rue Paul-Blanchy, Saïgon.
-----------------------	--------------------------------

#### TAYNINH (104)

436 436 bis. [Albert] Arborati	104, rue Paul-Blanchy, Saïgon.
--------------------------------	--------------------------------

Élections agricoles  
Scrutin du 15 juillet 1938  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 17 juillet 1938)

Électeurs inscrits : 675  
Électeurs votants. 414  
Bulletins nuls. 2  
Majorité absolue 207  
MM. Arborati 233 voix Élu

---

Au Conseil colonial de Cochinchine

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 18 septembre 1938)

... *La Dépêche*... a un échec cuisant à effacer, celui des dernières élections agricoles. Cet échec, on l'impute, sans élégance ni esprit, à l'ami Arborati.

« Mon vieux camarade, je prends la liberté de vous donner un conseil : lorsqu'un roquet méchant et hargneux crotte dans vos plates-bandes, faites comme le bon paysan de France, ayez à votre portée une bonne trique de bois vert et usez-en comme il le fait, lorsque son âne s'écarte du droit chemin. Rien n'est plus salubre pour obtenir une saine compréhension des droits et devoirs de chacun. »

---

TRIBUNE ÉLECTORALE  
Avant le scrutin du 16 avril  
——— v ———  
Le programme de M. Arborati  
candidat indépendant  
(*L'Écho annamite*, 3 avril 1939)

Moins de deux semaines nous séparent du premier tour de scrutin des prochaines élections coloniales.

.....  
On comptera, en outre, au moins quatre cavaliers seuls : MM. Arborati, Franchini, Labasthe et Lœsch.

Le premier nommé, hévéculteur et riziculteur, ancien géomètre du Cadastre, membre de la chambre d'agriculture et, à ce dernier titre, délégué au conseil colonial durant plusieurs sessions —, nous a communiqué sa profession de foi, en nous priant de l'insérer comme suit.

N. D. L. R.

À Messieurs les électeurs de Cochinchine.

Messieurs,

Je pose ma candidature au conseil colonial.

Confiant dans votre robuste bon sens et dans votre conscience des besoins de la Colonie, je soumets mon programme à votre examen.

Né à la colonie et appartenant à une de ses plus vieilles familles, je ne puis me désintéresser de la vie publique de ce pays.

Ancien géomètre du Cadastre, j'ai quitté l'Administration pour devenir colon, et à ce titre, j'ai le très grand honneur de siéger à la chambre d'agriculture.

Je suis au courant de toutes les questions d'intérêt général qui se posent en Cochinchine et je crois pouvoir rendre quelques services à mes mandants.

Mon programme, très simple, est celui que tout Cochinchinois pourrait formuler. Pour accroître le bien-être futur et l'aisance de tous les colons, fonctionnaires et employés de commerce, il faut accroître la prospérité de la Colonie, en lui conservant les moyens de se développer.

La Cochinchine est le grenier de l'Union. Nous voulons qu'elle puisse librement disposer des richesses qu'elle produit et qu'elle ne soit plus réduite à recevoir des aumônes faites avec son propre argent.

Avec une partie de ses ressources, la Colonie pourrait être dotée de l'outillage économique qui lui est nécessaire pour se développer.

Le conseil colonial doit être autre chose qu'une chambre d'enregistrement. Il lui appartient de préparer ou d'approuver les mesures indispensables au développement de la Cochinchine.

Il faut que les fonctionnaires qui constituent la solide armature de ce pays, soient bien payés et qu'ils ne soient pas déplacés d'un pays de l'Union à l'autre, alors qu'on exige d'eux la connaissance de la langue du pays où ils se trouvent.

Ces déplacements sont, d'ailleurs, onéreux et pour eux et pour la Colonie.

Les journaliers des différents services doivent être titularisés avant la nomination de nouveaux titulaires.

Les employés de commerce doivent avoir leur statut.

Les agriculteurs, qui payent de gros impôts, doivent être protégés par le gouvernement

La Cochinchine doit bénéficier de son autonomie financière. L'œuvre primordiale qui s'imposa au conseil colonial est la revendication de cette mesure équitable et pratique qui permettra au pays de se développer.

J'y consacrerai toute mon expérience du pays et je m'associerai de toute mon énergie à toute mesure qui tendra à réaliser ce but.

J'ai confiance en votre bon sens et en votre sagesse politique.

Vous m'accorderez vos suffrages et vous constaterez que votre confiance a été bien placée pour la Cochinchine et pour les Cochinchinois !

A[ilbert] ARBORATI

candidat indépendant

---

Élections au conseil colonial de Cochinchine

Scrutin du 16 avril 1939

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 9 avril 1939)

1° Se présentant seuls, 5 candidats :

Arborati.

---

Les élections coloniales

Le scrutin du 16 avril

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 23 avril 1939)

Ballotage :

A[ilbert] Arborati 618

---

Une belle conférence de M. Hérisson  
sur les rapports entre les propriétaires et les « ta-diên »  
par N. N. P.

(*L'Écho annamite*, 26 juin 1939)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Herisson\\_Jean-Gaston.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Herisson_Jean-Gaston.pdf)

motion votée à l'unanimité par l'assistance après un échange de vues entre MM. Mariani, Arborati, Bec, Nadal, etc.

---

Au Conseil colonial  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 22 octobre 1939)

MM. Arborati et Nhung ont été élus secrétaire et secrétaire adjoint du conseil.

Les élections au Grand Conseil  
des intérêts économiques et financiers de l'Indochine  
LES RÉSULTATS  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 14 avril 1940)

Ajoutons à cette liste les candidats indépendants suivants :  
M. ARBORATI, riziculteur

.....

Les élections au Grand Conseil  
LES RÉSULTATS  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 28 avril 1940)

Les quatre isolés, MM. Combot, Arborati, Bonvicini et Ballous, eurent des fortunes diverses, sans inquiétude pour les groupés. M. Ballous\*, profitant encore cette fois de l'indulgence d'anciens amis, obtint 503 voix. Pour un candidat « affairiste », soucieux par dessus tout de ses intérêts personnels, c'est encore trop d'indulgence. Cette première chute électorale en amènera d'autres.

Assistance franco-indochinoise aux victimes de la guerre  
Comité local  
5<sup>e</sup> liste de souscriptions en faveur du Secours d'hiver.  
Versements reçus du 2 janvier 1941 (suite) au 30 janvier  
(*L'Écho annamite*, 3 février 1941)

M. Arborati            200 00

---